

Un arbre de la laïcité planté

Publié le 14/12/2022



Les enfants des écoles et les officiels devant l'arbre fraîchement planté. © Droits réservés

Les écoliers de Paray-sous-Briailles ont planté un arbre de la laïcité vendredi dernier.

Vendredi, Gilles Journet, maire, et Gilles Paris, maire de Marcenat représentant le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Paray-Loriges-Marcenat et les délégués départementaux de l'Éducation nationale du pays de Saint-pourçain-sur-Sioule présidés par Thierry Dumont, les présidents des associations locales et Michel Augustin, secrétaire de l'Observatoire de la laïcité se retrouvaient au bout de l'impasse du lotissement des écoles avec les institutrices, Anne Sophie Bezançon et Elise-Marie Martin pour planter avec les enfants de leur classe respective un arbre de la laïcité. Gilles Journet expliquait le choix de l'arbre acheté par la commune, un cormier-sorbier qui va remplacer celui disparu qui servait d'ombre aux élèves de son époque et qui a dû être abattu pour des raisons de sécurité.

Michel Augustin détaillait aux enfants la loi du 9 décembre 1905 qui séparait les Églises de l'État afin de défendre la laïcité. Celle-ci avait pour but de défendre et promouvoir l'école publique. Il revenait sur les attentats terroristes et l'assassinat de Samuel Paty. Chaque enfant muni d'une petite pelle apportait sa contribution en versant de la terre sur les racines de l'arbre. Ensuite, chacun déposait un caillou plat sur lequel il avait inscrit « Liberté, Égalité, Laïcité ».

Les DDEN du canton offraient une plaque pour matérialiser cet évènement.

En conclusion, Gilles Journet annonçait que l'impasse du lotissement où il se trouve prendrait dorénavant le nom « d'Impasse du Cormier ».